

Appel aux Lettres d'Intention Hotspot de biodiversité des Forêts Guinéennes de l'Afrique de l'Ouest

Petites subventions

Informations clés

Pays éligibles: Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Libéria, Nigéria, São Tomé et Príncipe, et Sierra Leone.

Date-limite: 21 Octobre 2016

Orientations Stratégiques éligibles: 1, 3 et 4 (choisir uniquement une d'entre elles)

Candidats éligibles: Cet appel est ouvert aux groupes et associations communautaires, aux organisations non gouvernementales (ONG), aux entreprises privées, aux universités, aux instituts de recherche et autres organisations de la société civile.

Petites subventions (≤ 50 000\$ US): Soumettez les lettres d'Intention (LOIs en anglais) par email à cepf-gfwa-sgp@birdlife.org. Le modèle de lettre d'intention peut être téléchargé en anglais [ici](#), en français [ici](#), en portugais [ici](#) et en espagnol [ici](#).

Table des matières

1. Historique	2
2. Résumé du profil d'écosystème	2
3. Candidats éligibles	2
4. Zones Géographiques éligibles:	3
5. Orientations stratégiques éligibles	3
6. Comment faire une demande	5
7. Date de clôture	5
8. Contacts	5
Annexe 1	7

1. Historique

Le Fonds de Partenariat pour les Ecosystèmes Critiques (CEPF) a été créé dans le but de sauvegarder les richesses biologiques terrestres et les plus menacées, connues sous le nom de hotspots de biodiversité. Le CEPF est une initiative conjointe de l'Agence Française de Développement, de Conservation internationale, de l'Union européenne, du Fond pour l'environnement mondial, du Gouvernement Japonais, de la fondation John D. et Catherine T. MacArthur, et de la Banque mondiale. L'objectif fondamental est de s'assurer que la société civile est engagée dans la conservation de biodiversité.

2. Résumé du profil d'écosystème

Le Hotspot de biodiversité des Forêts Guinéennes de l'Afrique de l'Ouest représente l'un des huit hotspots de biodiversité en Afrique et Madagascar, et s'étend du sud de l'Afrique de l'Ouest au nord de l'aire de nature sauvage du Congo en Afrique centrale. Le Hotspot couvre une superficie de 621 705 kilomètres carrés, et peut être divisé en deux sous-régions. La première sous-région dénommée « écosystème forestier de Haute Guinée », s'étend de la Guinée à l'ouest, à travers la Sierra Leone, le Libéria, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo et le Bénin légèrement. La deuxième sous-région, « écosystème forestier de Basse Guinée », couvre une grande partie du sud-est du Nigéria, s'étend au sud-ouest du Cameroun, et comprend également São Tomé et Príncipe et les îles de la Guinée Équatoriale.

Les forêts guinéennes comportent des niveaux élevés de richesse d'espèces et d'endémisme. Environ 9000 espèces de plantes vasculaires se trouvent dans le hotspot, y compris 1800 espèces endémiques. Le hotspot prend également en charge une exceptionnelle diversité d'autres espèces terrestres. Il y a 416 espèces de mammifères (représentant près d'un quart des mammifères originaires d'Afrique continentale), 917 d'oiseaux, 107 de reptiles et 269 d'amphibiens au sein du hotspot parmi lesquelles, 65 mammifères, 48 oiseaux, 20 reptiles et 118 amphibiens sont considérés comme endémiques au hotspot. Le hotspot fait partie des principales priorités mondiales en matière de conservation des primates, avec cinq espèces en danger critique d'extinction et 21 espèces menacées d'extinction.

En plus de sa richesse biologique, un certain nombre de menaces pesant sur la biodiversité dans le hotspot ont entraîné la perte de plus de quatre-vingt-cinq pourcent du couvert végétal originel. Ces menaces comprennent l'expansion agricole pour subvenir aux besoins d'une population en expansion dans les zones rurales et urbaines, l'exploitation forestière et la pêche non durables, la chasse et le commerce de viande de brousse, l'exploitation minière industrielle et artisanale, le développement industriel, le changement climatique et la pollution, parmi bien d'autres menaces. Bon nombre de menaces à la biodiversité qui se produisent dans la région sont liées, directement ou indirectement à une incidence élevée de pauvreté, à l'instabilité politique et/ou au conflit civil.

L'implication du CEPF dans le hotspot des Forêts Guinéennes a donc pour objectif de fournir aux organisations de la société civile, aux niveaux local, national et international, la capacité et les ressources nécessaires pour établir et maintenir des partenariats multipartites qui démontrent les modèles de croissance durable ; ciblant les populations les plus pauvres, et atteignent les résultats de conservation prioritaires. Ce créneau d'investissement a été formulé par le biais d'un processus participatif qui a engagé un large éventail de parties prenantes, y compris la société civile, les bailleurs, les agences gouvernementales, le secteur privé et d'autres acteurs à travers toute la région. Les résultats de ce processus et la stratégie de cinq ans (2016-2021) que le CEPF a identifié pour soutenir la conservation de la biodiversité dans cette écorégion sont détaillés dans le profil d'écosystème, disponible en anglais [ici](#) et en français [ici](#).

3. Candidats éligibles

BirdLife International, en tant qu'équipe régionale de mise en oeuvre (RIT en anglais) du CEPF pour la biodiversité du hotspot des Forêts Guinéennes de l'Afrique de l'Ouest, et la CEPF sont heureux de lancer cet appel aux lettres d'intention des candidats éligibles représentant des groupes communautaires et

associations, des organisations non-gouvernementales, des entreprises privées, des universités, des instituts de recherche et d'autres organisations de la société civile pour des projets de conservation de la biodiversité dans le hotspot.

Les entreprises étatiques ou institutions étatiques ne sont éligibles que si elles peuvent démontrer que l'entreprise ou l'institution:

- i. a une personnalité juridique indépendante de tout organisme ou acteur gouvernemental;
- ii. a le pouvoir de soumettre des demandes pour des fonds privés et d'en recevoir; et
- iii. ne peut revendiquer une immunité souveraine.

Cet appel est ouvert aux organisations locales et internationales de la société civile. Veuillez noter que BirdLife International et la CEPF encouragent vivement les candidatures des organisations locales (groupement de populations autochtones, de femmes et de jeunes, par exemples).

Les individus devraient travailler en partenariat avec des organisations de la société civile pour développer des projets, plutôt que de postuler directement.

Toute organisation doit avoir son propre compte bancaire et être autorisée à recevoir des contributions caritatives en vertu des lois nationales en vigueur.

Toute personne incertaine de son éligibilité au financement du CEPF peut contacter la RIT à cepf-gfwa-rit@birdlife.org après avoir examiné les pages suivantes:

- [Admissibilité \(en anglais\)](#)
- [Admissibilité \(en français\)](#)
- [Admissibilité en vidéo en portugais](#)
- [Foire aux questions en anglais](#)
- [Foire aux questions en français](#)
- [Foire aux questions en espagnol](#)

4. Zones Géographiques éligibles:

Pour chacune des Orientations Stratégiques (voir section 5 ci-après), une zone géographique est spécifiée. Ces zones sont résumées dans le tableau suivant:

Orientations Stratégiques	Zone Géographique
1	Zones Clés pour la Biodiversité (ZCBs) prioritaires
3	L'ensemble du hotspot restreint aux pays éligibles
4	L'ensemble du hotspot restreint aux pays éligibles

La liste des ZCBs prioritaires pour l'investissement du CEPF dans le hotspot est présentée en annexe 1 et dans le Profil d'Écosystème.

Veuillez noter que cet appel couvre uniquement huit des onze pays du hotspot de biodiversité des Forêts Guinéennes de l'Afrique de l'Ouest, à savoir le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée, le Libéria, le Nigéria, São Tomé et Príncipe, et la Sierra Leone. Pour être éligibles les projets doivent être situés dans les limites géographiques du hotspot de ces pays.

5. Orientations stratégiques éligibles

Cet appel est ouvert uniquement aux orientations stratégiques 1, 3 et 4 et aux priorités d'investissement suivantes: 1.1, 1.2, 1.3, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2 et 4.3 de l'ensemble de la stratégie d'investissement du CEPF décrite dans le profil d'écosystème. Les orientations stratégiques éligibles et leurs priorités d'investissement sont résumées dans le tableau ci-après.

Orientations stratégiques	Priorités d'investissement
1. Donner les moyens aux communautés locales de participer à la gestion durable des 40 sites prioritaires et de consolider la connectivité écologique à l'échelle du paysage	1.1 Renforcer l'élaboration et/ou la mise en œuvre de l'aménagement du territoire, du régime foncier et des réformes forestières en vue de faciliter la bonne gouvernance dans la gestion des réserves et des concessions communautaires et privées
	1.2 Promouvoir l'élaboration et la mise en œuvre de plans de gestion participatifs qui favorisent la collaboration des parties prenantes dans la gestion des aires protégées
	1.3 Démontrer la création d'emplois et de moyens de subsistance durables pour les communautés locales qui agiront comme des incitations à la conservation des sites prioritaires (par exemple la domestication d'espèces sauvages, l'exploitation durable de forêts contrôlées localement, la récolte de produits forestiers non ligneux, l'agriculture durable, etc.)
3. Sauvegarder les espèces prioritaires menacées au plan mondial en identifiant et répondant aux principales menaces et aux lacunes en matière d'information	3.1 Appuyer la mise en œuvre des plans d'action pour la conservation des espèces en danger critique et en danger d'extinction de la liste rouge de l'UICN
	3.2 Mettre à jour de l'analyse des ZCB en intégrant les données récemment rendues disponibles, y compris sur les sites d'Alliance for Zero Extinction et les évaluations mondiales de la Liste Rouge et en procédant à des recherches ciblées pour combler les lacunes de connaissances essentielles
4. Renforcer les capacités des organisations locales de la société civile, notamment les Peuples Autochtones, les groupes de femmes et de jeunes, afin de conserver et de gérer la biodiversité d'importance mondiale	4.1 Renforcer la capacité des organisations de la société civile locale en matière de gestion financière, institutionnelle et de projet, de gouvernance organisationnelle, et de mobilisation de fonds
	4.2 Etablir et renforcer des organisations, associations et réseaux de conservation et de développement dirigées par des femmes visant à favoriser l'égalité des sexes dans la gestion des ressources naturelles et le partage des avantages
	4.3 Renforcer la capacité de communication des organisations de la société civile locale en appui à leur mission et pour sensibiliser le public à l'importance des objectifs de conservation

Les candidats sont fortement encouragés à se familiariser avec la stratégie d'investissement complète pour le hotspot de biodiversité des Forêts Guinéennes de l'Afrique de l'Ouest, qui est résumée en anglais [ici](#) et en français [ici](#), et de contacter la RIT à cepf-gfwa-rit@birdlife.org si vous avez des questions ou souhaitez discuter d'idées de projets.

Veuillez noter qu'une préférence sera accordée aux projets qui sont le plus proche de la stratégie d'investissement et qui accordent un rôle de premier plan aux organisations locales de la société civile. Les projets doivent répondre à une unique direction stratégique, mais peuvent couvrir une ou plusieurs priorités d'investissement en leur sein.

Les subventions ne peuvent pas être utilisées pour (i) l'achat de terrains; (ii) l'enlèvement ou la modification d'un bien culturel physique (y compris ceux qui ont des valeurs naturelles uniques archéologiques, paléontologiques, historiques ou religieuses); (iii) le déménagement de personnes ou toute autre forme de déplacement involontaire; ou (iv) la capitalisation des fonds d'affectation. Toutes les activités doivent se conformer aux politiques de sauvegardes sociales et environnementales du CEPF, qui peuvent être trouvées [ici](#).

6. Comment faire une demande

Avant de soumettre leurs lettres d'intention formelles, les candidats sont invités à discuter des idées de projets et de leur éligibilité avec la RIT à cepf-gfwa-rit@birdlife.org. Veuillez noter que les demandes sur papier ne sont pas acceptées ; les lettres d'intention doivent être envoyées par courrier électronique uniquement.

Les réponses aux questions fréquemment posées peuvent être trouvées en anglais [ici](#), en français [ici](#), et en espagnol [ici](#). Des conseils pour obtenir un financement pour votre idée de projet peuvent également être trouvés en anglais [ici](#) et en espagnol [ici](#).

Tous les candidats pour les petites subventions doivent soumettre une lettre d'intention soit en anglais, français, portugais ou espagnol. Les modèles de lettre d'intention pour les petites subventions sont disponibles en anglais [ici](#), en français [ici](#), en portugais [ici](#) et en espagnol [ici](#), et les directives sont disponibles [ici](#).

Les lettres d'intention pour les subventions de petits projets de 50 000 \$ US ou moins, doivent être complétées et envoyées en pièce jointe par courrier électronique à cepf-gfwa-sqp@birdlife.org. La bonne réception de la demande sera notifiée par retour de courrier électronique. Les candidats seront contactés par la suite, et informés de la manière de procéder. Toute question ou préoccupation au cours de ce processus peut être envoyée à cepf-gfwa-rit@birdlife.org.

7. Date de clôture

La date limite de réception des lettres d'intention est le 21 Octobre 2016 à 18H, heure d'Accra (GMT) ou équivalent 14H; heure de Washington DC (HAE).

Les candidats sont encouragés à soumettre leurs lettres d'intention avant la date limite pour que l'examen et le traitement de leur requête puissent commencer au plus tôt.

8. Contacts

Avant de soumettre votre demande, vous pouvez contacter le Responsable de Projet pour la zone géographique dans laquelle votre projet se situe, afin de poser vos questions sur l'éligibilité de votre projet:

- Guinée, Sierra Leone, Liberia, Côte d'Ivoire:
François Phopho Kamano
Francois.Kamano@birdlife.org
- Togo, Benin, Ghana:
Muyang Enjoh Achah
Muyang.Achah@birdlife.org
- Nigeria, Cameroun:
Ruth Akagu
Ruth.Akagu@birdlife.org
- Îles du Golfe de Guinée (São-Tomé et Príncipe, Annobón et Bioko):
Mariana Carvalho
Mariana.Carvalho@birdlife.org

Veillez adresser toutes autres questions ou préoccupations au CEPF RIT :
Equipe régionale de mise en œuvre du CEPF pour les Forêts Guinéennes de l'Afrique de l'Ouest (GFWA –RIT en anglais)
BirdLife International West Africa Sub-Regional Office
35A Sam Nujoma Road, North Ridge
P.O. Box GP 22521 Accra, Ghana
Tel.: +233 (0) 302 255 015 / 261 737 101
Mobile: +233 268499261
cepf-gfwa-rit@birdlife.org
www.birdlife.org

Tous les candidats potentiels devraient consulter le profil d'écosystème, le modèle de lettre d'intention et les références suivantes:

- Zones Clés pour la Biodiversité prioritaires (KBAs en anglais) et couloirs de conservation énumérés dans le profil d'écosystème (voir l'annexe 1 ci-dessous et le profil d'écosystème en [anglais](#) et en [français](#))
- Base de données des projets soutenus par le CEPF: http://www.cepf.net/grants/project_database/Pages/default.aspx
- Les politiques de sauvegarde de la Banque mondiale: <http://go.worldbank.org/WTA1ODE7T0>

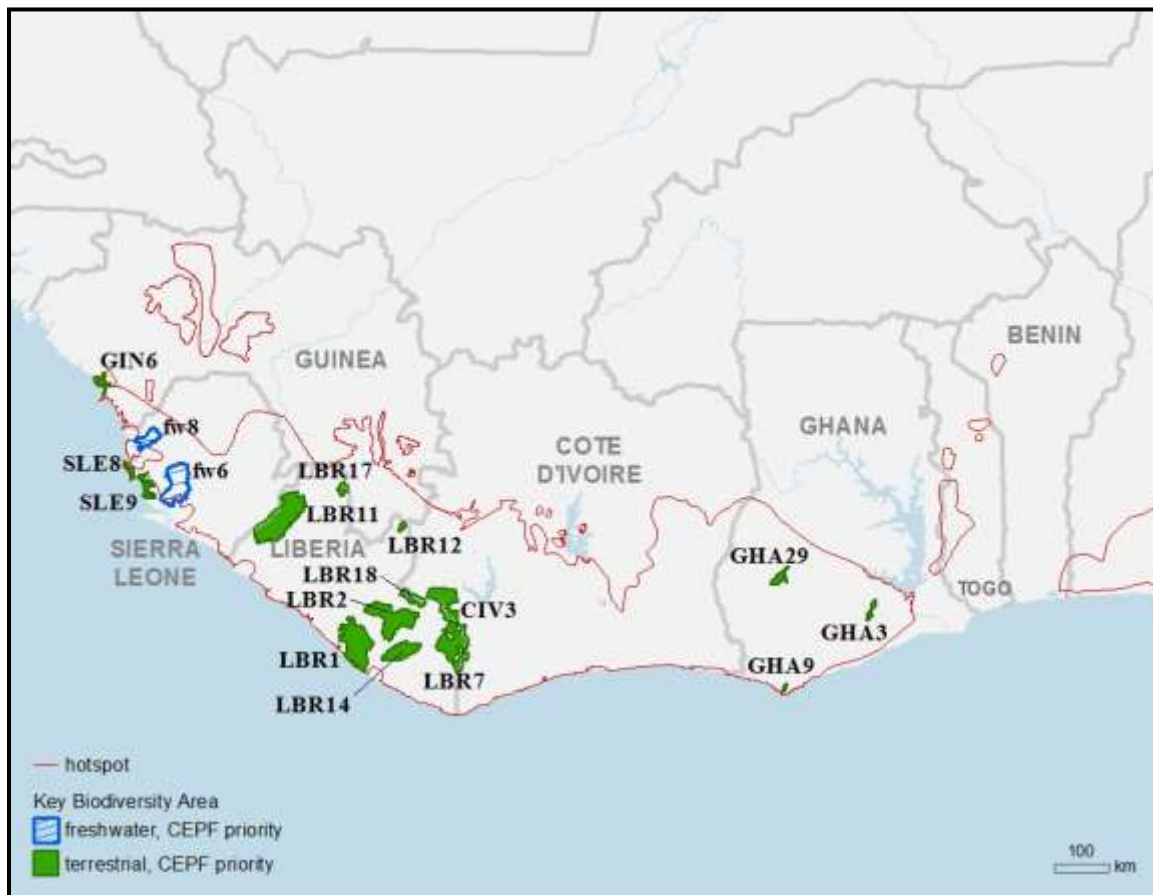
Annexe 1

Sites (Zones Clés pour la Biodiversité) prioritaires pour les investissements du CEPF dans le Hotspot des Forêts Guinéennes

Code	Priorité du site	Domaine	Hectares
	CAMEROUN		
CMR1	Bakossi Mountains	Terrestrial	75,581
CMR2	Bali-Ngamba Forest Reserve	Terrestrial	899
CMR3	Bamboutos Mountains	Terrestrial	7,396
CMR6	Mbi Crater Faunal Reserve - Mbingo forest	Terrestrial	3,233
CMR12	Mount Cameroon and Mokoko-Onge	Terrestrial	107,143
CMR15	Mount Oku	Terrestrial	16,353
CMR16	Mount Rata and Rumpi Hills Forest Reserve	Terrestrial	45,200
CMR18	Tchabal Mbabo	Terrestrial	312,347
CMR19	Yabassi	Terrestrial	264,867
fw1	Lake Barombi Mbo and surrounding catchments	Freshwater	176,536
	CÔTE D'IVOIRE		
CIV3	Forêt Classée de Cavally et Goin - Dédé	Terrestrial	197,925
	GUINÉE ÉQUATORIALE		
GNQ1	Annobón	Terrestrial	2,871
GNQ2	Reserva Científica de la Caldera de Lubá	Terrestrial	51,075
GNQ3	Parque Nacional del Pico de Basilé	Terrestrial	32,256
	GHANA		
GHA3	Atewa Range Forest Reserve	Terrestrial	21,111
GHA9	Cape Three Points Forest Reserve	Terrestrial	4,545
GHA29	Tano-Offin Forest Reserve	Terrestrial	43,061
	GUINÉE		
GIN6	Konkouré	Terrestrial	45,744
	LIBÉRIA		
LBR1	Cestos - Senkwen	Terrestrial	350,405
LBR2	Cestos/Gbi Area	Terrestrial	316,490
LBR7	Grebo	Terrestrial	282,195
LBR11	Lofa-Mano Complex	Terrestrial	437,854
LBR12	Nimba mountains	Terrestrial	13,254
LBR14	Sapo National Park	Terrestrial	155,084
LBR17	Wonegizi mountains	Terrestrial	28,868
LBR18	Zwedru	Terrestrial	64,458
	NIGÉRIA		
NGA4	Cross River National Park: Oban Division	Terrestrial	268,952
NGA5	Gashaka-Gumti National Park	Terrestrial	586,803

Code	Priorité du site	Domaine	Hectares
NGA7	Mbe Mountains and Cross River National Park: Okwangwo Division	Terrestrial	95,288
NGA9	Obudu Plateau	Terrestrial	70,743
fw10	South East Niger Delta - near Calabar	Freshwater	269,451
fw13	West Niger Delta	Freshwater	493,149
SÃO TOMÉ ET PRÍNCIPE			
STP1	Parque Natural Obô do Príncipe	Terrestrial	5,670
STP2	Parque Natural Obô de São Tomé e Zona Tampão	Terrestrial	44,830
STP3	Zona Ecológica dos Mangais do Rio Malanza	Terrestrial	229
STP4	Zona Ecológica da Praia das Conchas	Terrestrial	522
SIERRA LEONE			
SLE8	Western Area Peninsula Non-hunting Forest Reserve	Terrestrial	16,414
SLE9	Yawri Bay	Terrestrial	54,674
fw6	Gbangbaia River Basin	Freshwater	266,478
fw8	Rhombé Swamp and Mouth of Little and Great Scarcies Rivers	Freshwater	88,460

Sites prioritaires pour les investissements du CEPF dans la sous-région des écosystèmes forestiers de Haute Guinée



Traduction de la légende : Key Biodiversity Area : Zone clé pour la biodiversité ; Fresh water, CEPF priority : Eau douce, priorité du CEPF ; Terrestrial, CEPF priority : Terrestre, priorité du CEPF

Sites prioritaires pour l'Investissement du CEPF dans la sous-région des écosystèmes forestiers de Basse Guinée

